

Une ONG bénéficiant du statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC, Nations Unies

NEWSLETTER – février 2018

Cher(e)s membres et ami(e)s,

Cette année notre Assemblée Générale statutaire a eu lieu très tôt, le 9 février 2018. La raison est peut-être liée au fait que la présidente est depuis peu retraitée et donc dispose de beaucoup plus de temps libre pour s'occuper des formalités administratives !

Bourses d'école :

Nous avons payé les frais scolaires du 1er trimestre de l'école kenyane (janvier-février-mars 2018). Grâce à nos fidèles collaborateurs sur place : John Mepukori, Pauline, Jerusha, Nemayian Cynthia, Rebecca, Reby et Mary le travail se déroule comme sur des roulettes ! Nous leur faisons confiance, car nous les connaissons depuis une 10^e d'années ou plus et nous recevons en retour les quittances de paiement, les résultats scolaires des élèves, parfois leur photo ou un petit mot pour le donateur.

Si vous êtes sans nouvelles de votre parrainage, n'hésitez pas à nous demander, c'est une négligence de notre part, un parrainage qui nous a échappé sans vous apporter de nouvelles. Nous traitons en 2018, 320 bourses d'école, de la Maternelle jusqu'à l'Université.

Le sujet épineux en ce début d'année scolaire était les élèves que nous soutenions jusqu'à la fin de secondaire I (15 ans) et qui ont réussi le passage au Lycée (secondaire II). Les frais scolaires en primaire et secondaire I sont 10 fois plus bas qu'au secondaire II, il est donc impossible de continuer à soutenir tous les jeunes qui ont réussi leur passage. Nous mettons une limite, disons 300 points sur 500. Si l'élève a fait un score inférieur, cela ne garantit rien de bon pour la réussite de sa scolarité au Lycée. De façon statistique, il sera toujours très faible ou il redoublera plusieurs fois. Si une élève a réussi avec 290 ou 285/500 points, nous ne la laissons pas en marge. Parfois le préavis de notre collaborateur local est favorable, en nous disant : « il est le premier enfant de toute une fratrie à être éduqué ! ». MAA prendra donc en charge les frais de Lycée (habituellement 600 fr /an ou 550 €/an).

A noter que tous les enfants/boursiers de MAA ne trouvent pas toujours de parrain /marraine. Ils sont donc à charge de MAA qui grâce aux projets entrepris régulièrement, trouve un "reste" de fond administratif, car la gestion des projets est offerte bénévolement par la présidente.

On a besoin de vous !

**Les jeunes filles que vous voyez, ont toutes réussi avec succès le
concours
pour passer au Collège (Lycée)
mais elles n'y iront pas car elles ne peuvent pas payer les frais
scolaires.**

Parrainez-les pour 35 fr /mois !



Beatrice Milejo Malit



Jackline Sipanto Mwanik, avec 303/500 points



Joyce Samayion Ngosila
avec 296/500 points



Lucy Seenoi avec 293 / 500 points



Sekeyian Nchoschoi, avec 300/500 points



Judith Lanoi, 260 /500 points



Kantito Soikan, 309/500 points



Mary Leposo, 334/500 points

Divers:

- Crime lié au trafic de l'ivoire :

Nous avons lu dans la presse que l'expert de réputation mondiale du trafic d'ivoire Esmond Martin a été tué le 4 février 2018 à son domicile dans la banlieue de Nairobi.

Le géographe américain, âgé de 76 ans est décédé après avoir été poignardé dans le cou.



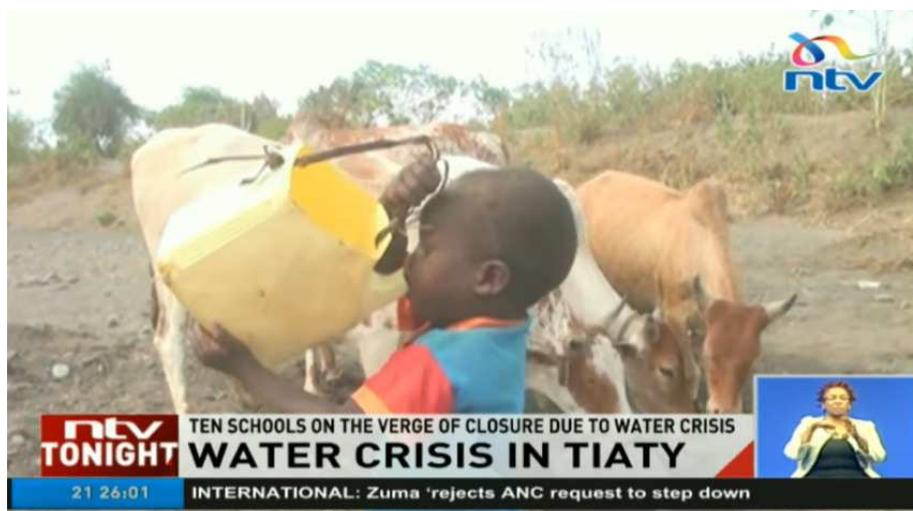
M. Martin, citoyen américain qui vivait depuis des décennies au Kenya, concentrait son attention sur la partie demande du commerce illégal d'ivoire, étudiant en particulier le marché asiatique, en Chine, à Hongkong, au Vietnam, au Laos, mais aussi les acheteurs au Congo ou aux Etats-Unis. L'expert travaillait sur un nouveau rapport touchant au rôle croissant de la Birmanie dans le trafic illégal d'animaux sauvages quand il a été tué (Le Monde, 5-2-18). Ses enquêtes ont contribué à la décision l'an passé de la Chine de fermer son marché légal de l'ivoire.

Le braconnage aurait coûté la vie à 110 000 éléphants lors de la décennie écoulée, des organisations criminelles transnationales ayant pris en main le trafic d'ivoire. Les chiffres les plus récents, pour 2016, montrent que le commerce illégal d'ivoire continue à être florissant, avec un nombre record de saisies malgré un déclin du braconnage.

- Situation de crise liée au manque d'eau :

Nous apprenons également dans les médias kenyans (Daily Nation 7-2-2018), que la situation à Tiaty, East Pokot est préoccupante. Une situation d'urgence liée au manque d'eau cruel et chronique dans cette région a obligé huit écoles du sous-comté de Tiaty, à Baringo, à fermer ! Plus de 10 autres sont sur le point d'être fermées, en raison du manque d'eau et d'une pénurie alimentaire. Les inscriptions dans plusieurs établissements ont chuté et les chefs d'établissement préviennent que la situation pourrait s'aggraver si aucune intervention urgente n'est entreprise.

https://www.youtube.com/watch?time_continue=167&v=1hhx1G8IYiQ



▪ Quand l'aberration vient d'une femme :

Nous connaissons tous les méfaits dévastateurs de l'excision sur la santé reproductive des femmes. Des dizaines, des centaines de campagnes d'information ont été entreprises par des ONG, des gouvernements et l'ONU depuis les années 1960 pour éradiquer cette honte qui se perpétue sur le corps féminin au nom de la tradition, mais en réalité par pure ignorance.

Et pourtant ... l'incroyable arrive. Une femme médecin au Kenya s'élève pour dire que c'est anti-constitutionnel de l'interdire.

Voici ce que nous rapporte l'un de nos collaborateurs kenyans depuis la presse nationale (The Standard):

<p>Why doctor wants FGM ban lifted</p> <p>She says it is discriminatory to only allow men to get circumcised</p> <p>By Kamau Muthoni jmuthoni@standardmedia.co.ke</p> <p>The High Court in Machakos will next week determine whether a case filed by doctor Tatu Kamau, who wants female circumcision legalised, will proceed or not.</p> <p>Dr Kamau, who has been practising medicine for 26 years, wants the court to declare as unconstitutional an Act that outlawed Female Genital Mutilation.</p> <p>Kamau argues that stopping women from undergoing the cut yet men are allowed to get circumcised is discriminatory.</p> <p>women can equally undergo the adulthood initiation process safely if the females get proper training, just as the traditional male counterparts.</p> <p>"The Act has created distress within some communities by overly favouring the cultural practices of one gender against the cultural practices of the other gender in contravention of the constitutional fundamental right of gender equality," she adds.</p> <p>Life imprisonment</p> <p>Parliament passed Female Genital Mutilation Act in 2011 and it spelt a punishment of between three years and life imprisonment for those caught conducting FGM and those who cause death of an initiate.</p> <p>It also prescribes a fine of Sh200,000 as an alternative</p>	<p>Elle dit qu'il est discriminatoire de permettre seulement la circoncision des hommes et pas celle des femmes.</p> <p>La Haute Cour de Machakos doit statuer la semaine prochaine sur la plainte de la Dr. Tatu Kamau qui demande que les MGF (circoncision féminine) soient légales. La Dr Kamau qui exerce comme médecin depuis 26 ans, demande à la Cour de déclarer anti-constitutionnel l'Acte qui interdit l'excision. Son argument est qu'au nom de l'égalité on ne peut pas le permettre aux hommes et l'interdire aux femmes. Elle rajoute que l'interdiction de l'excision crée du stress parmi certaines communautés et que si on la pratique "proprement" et en informant les filles elle ne présente aucun danger.</p>
---	---

On vous laisse tirer vos conclusions. Vous pouvez nous écrire vos commentaires. Les plus pertinents seront relatés à une prochaine "newsletter".

On vous rapporte seulement la réaction de la présidente de MAA :

Annie : - Cette dame est une honte pour la gent féminine ! Elle n'a rien dans la tête. Comment les hommes et les femmes pourraient être physiquement pareils, donc "égaux" dans leur constitution comme elle l'a dit? Les hommes ont la prostate, les femmes non. Les femmes ont des matrices, les hommes non, etc. Les différences sont réelles, elles viennent de la nature. La petite peau, le prépuce, rituellement enlevé aux hommes n'a pas d'équivalent sur le corps des femmes. Cela n'a rien à voir avec le clitoris. Si une femme médecin ne peut pas comprendre cela, elle est la femme la plus stupide que j'aie jamais vu !

Peter: - Très stupide en effet, tout le monde se demande ce qu'elle fait depuis le début de sa carrière. C'est un gâchis intellectuel et professionnel.

En vous remerciant de votre attention et de votre intérêt à nous lire.

Pour le comité M.A.A. :

Annie Corsini

Françoise Desson

www.e-solidarity.org

PS. Notre site web a depuis peu une page en chinois ! Traduction gracieusement offerte par notre amie Jade Wulan, en Chine.